



Brive-la-Gaillarde, le 02 OCT. 2025

AGGLO
de Brive
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BASSIN DE BRIVE

APPEL A CANDIDATURES INTERNE/EXTERNE

La Communauté d'agglomération du bassin de Brive
recrute

Un(e) technicien(ne) énergie *(Cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux)*

Placé(e) sous l'autorité du responsable de service Gestion Energie, vous aurez pour missions principales la rénovation-amélioration énergétique des bâtiments pour les 2 collectivités (Ville et CABB), la gestion du marché d'exploitation et de maintenance de froid (patinoire municipale), l'étude de faisabilité énergétique, les travaux de réhabilitation, le chauffage-ventilation-climatisation-électricité.

MISSIONS PRINCIPALES

- Mise en place et suivi d'un marché de supervision global pour les 2 collectivités ;
- Réalisation et suivi d'un PPI, préparation budgétaire ;
- Finalisation des dossiers de consultations entreprises, élaboration des dossiers des marchés, préparation des projets de délibération ;
- Calcul de puissances et de déperditions, réalisation de bilans, propositions de scénarii d'amélioration des bâtiments ;
- Gestion des tableaux de suivi dépenses, consommations réalisées et à venir, des factures ; en liaison avec le technicien maintenance pour le suivi et la gestion des installations ;
- Mise à jour des dossiers sur la qualité de l'air dans les ERP.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

SAVOIRS :

- Connaissance des textes réglementaires (Code de la Construction, Sécurité Incendie dans les ERP, REEF, Normes, etc) ;
- Connaissances techniques en Génie climatique et marché de chauffage, GTC / GTB ;
- Décret Tertiaires ;
- Elaboration des marchés publics.

SAVOIR-FAIRE :

- Rédiger des projets de délibération ;
- Être force de proposition ;
- Contrôler la gestion et l'engagement des dépenses ;
- Analyser les propositions techniques des concessionnaires ;
- Effectuer des calculs thermiques ;
- Calculer l'enveloppe financière d'un projet de chauffage, de ventilation sanitaire.

SAVOIR-ETRE :

- Rigoureux dans la gestion technique et financière (situation, bila, ...) ;
- Disponible, réactif et efficace ;
- S'adapter aux nouvelles réglementations techniques et à la mise en concurrence des fournisseurs

Relations dans le poste : avec les utilisateurs et les autres services ou les élus pour la définition des travaux ; avec le Directeur de Service, le Chef de Service pour la mise en forme de la demande.

Spécificités : Déplacements sur site, rencontre avec les concessionnaires ou les titulaires de marchés.
Permis B obligatoire.

Consignes liées au poste : Discrétion, travail en transversalité, savoir rendre compte.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : Immeuble Blanchard, 213, rue Charles Teyssier à BRIVE-LA-GAILLARDE.

Temps de travail : temps complet, 35h, ou 39h30 (25 jours de RTT)

Poste non télétravaillable.

Rémunération : en référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi, + régime indemnitaire.

Votre statut : titulaire, ou contractuel (contrat de 1 à 3 ans possiblement renouvelable)

Nos atouts selon le statut : participation employeur possible si contrat labellisé en mutuelle santé, si adhésion au contrat collectif en prévoyance, titres-restaurant ; Comité des Œuvres Sociales : billetterie, tarifs préférentiels commerces, loisirs et vacances, chèques vacances...
Activités sportives proposées par l'Association Sportive des Communaux de Brive.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Monsieur Thomas BOISSY, chef de service Gestion énergie

Au 05.55.18.16.80 ou par mail thomas.boissy@brive.fr

Merci de bien vouloir adresser votre candidature

(Lettre de motivation + CV à jour + pièce identité + arrêté dernière situation administrative pour les fonctionnaires. **Ces pièces sont obligatoires** pour la prise en compte de la candidature) en précisant l'intitulé du poste et le n° de dossier : **2025-A-031TER**

à

Monsieur Frédéric SOULIER

Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

9 avenue Léo Lagrange - 19100 BRIVE

ou par mail (pièces jointes en pdf) : drh@agglodebrive.fr

Avant le : 04 NOV. 2025

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services



François HITIER